



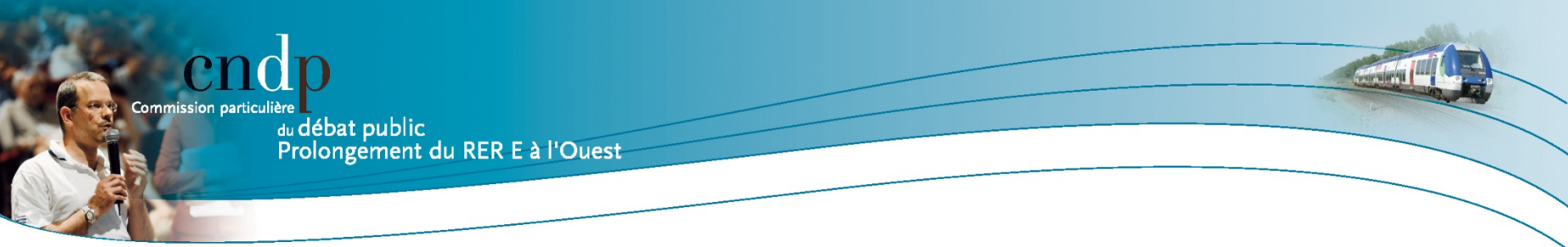
22 novembre 2010 :

Le RER E prolongé et les projets d'urbanisme à Nanterre



Débat public sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest
de Saint - Lazare à Mantes-la-Jolie, via La Défense et Nanterre

1^{er} octobre - 19 décembre 2010



cndp

Commission particulière

du débat public

Prolongement du RER E à l'Ouest

Michel GAILLARD

Président de la Commission particulière du débat public (CPDP)

sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest



Le déroulement de la réunion

Présentation des principes et des caractéristiques du **débat public**

Questions de la salle

Présentation du **projet** par RFF et le STIF

Observations de la Mairie de Nanterre sur le projet

Echange et débat – questions écrites et orales au maître d'ouvrage

Clôture de la réunion



Qu'est-ce qu'un débat public ?

➤ *Le cadre réglementaire :*

- *code de l'Environnement*, articles L 121-1 à L 121-15

➤ *L'objectif :*

- faire **participer** le grand public à l'élaboration des projets d'aménagement d'intérêt national

en amont de l'élaboration précise du projet et de la décision de le réaliser,

- **entendre** les avis et propositions du public,

- les **faire connaître** au maître d'ouvrage et au public.

➤ La Commission Nationale du Débat Public

- autorité administrative **indépendante**,

- saisie par les maîtres d'ouvrage des **grands projets d'aménagement**,

- organise ou non un débat public.





Pourquoi un débat public sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest ?

- **saisine** de la CNDP par le STIF et RFF le 18 décembre 2009
- **décision** d'organiser un débat public le 3 février 2010 reposant sur trois critères :
 - 1) L'intérêt national du projet (lien avec l'axe Seine)
 - 2) Ses impacts sur l'environnement
 - 3) Les apports socio-économiques attendus pour les territoires desservis



L'articulation avec les autres projets ferroviaires franciliens sera évoquée au cours du débat.



Qui anime le débat ?

Une Commission particulière du débat public (CPDP)

- nommée par la CNDP pour la durée du débat
- indépendante et neutre

Elle est composée de **Michel GAILLARD**, président de la CPDP, **Marie-Françoise SÉVRAIN**, **Olivier GUÉRIN** et Bruno de **TRÉMIOLLES**.

Sa mission :

- animer le débat public et veiller à son bon déroulement selon trois principes :

a) **ouverture** à tous

b) **transparence** du débat et équivalence des participants

c) **respect** des règles d'un débat démocratique

Ses activités :

- diffuser l'information
- donner la parole au public
- rédiger un compte-rendu à l'issue du débat public





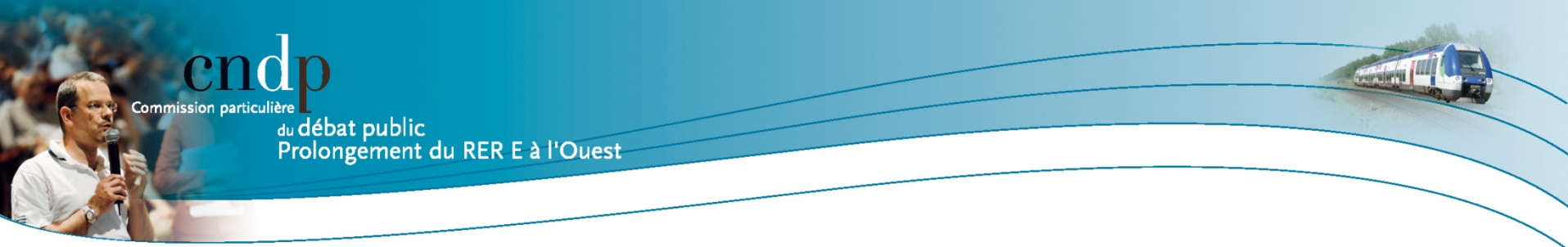
Comment la CPDP assure-t-elle l'information du public ?

- ✓ *La diffusion du dossier du maître d'ouvrage et de sa synthèse*
- ✓ *Des supports d'information spécifiques :*
 - *site Internet : www.debatpublic-rer-e.org, dépliant de présentation du débat public et du projet, lettre d'information électronique, Journal du Débat, panneaux d'exposition, « cahiers d'acteurs » rédigés par les personnes morales*
- ✓ *Une large campagne de communication et de mobilisation sur le territoire du projet*
- ✓ *Un partenariat avec les collectivités territoriales concernées par le projet*



Comment participer au débat public ?

- . **LE SITE INTERNET DU DÉBAT** – *www.debatpublic-rer-e.org*
- . **LES RÉUNIONS PUBLIQUES**
- . **AUDITION PUBLIQUE à Cergy-Pontoise le 23 novembre**
- . **Organisation d'un ATELIER BRUIT**
- . **LES RENCONTRES AVEC LES USAGERS DANS LES GARES**
- . **LES CAHIERS D'ACTEURS** – pour les personnes morales



Que se passera-t-il après le débat public ?





Présentation du projet par RFF et le STIF

Sandrine GOURLET - STIF, responsable des projets ferrés

Christophe DENIAU - STIF, chargé de projets

Jean FAUSSURIER - RFF, directeur du projet EOLE - NExT

Rachid EL MOUNZIL - RFF, directeur adjoint du projet EOLE - NExT

Luc ROBERT - Transilien SNCF, directeur adjoint de la direction du développement



Patrick JARRY

Maire de Nanterre



22 novembre 2010 :

Le RER E prolongé et les projets d'urbanisme à Nanterre



Débat public sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest
de Saint - Lazare à Mantes-la-Jolie, via La Défense et Nanterre

1^{er} octobre - 19 décembre 2010



Prochaine réunion du débat public

Le mardi 30 novembre, 19 h

aux Mureaux

Espace des habitants,

Avenue de la République

**L'aménagement des gares de Seine Aval et de leurs abords.
Comment faciliter les échanges entre les modes de transport ?**